

Union des Fédérations de Football d'Afrique Centrale



Communiqué Final Assemblée Générale Ordinaire Elective UNIFFAC



Adoption des nouveaux statuts de l'UNIFFAC et Election d'un nouveau Bureau Exécutif

En ouverture des travaux, le Premier Vice-Président de la CAF Mr Constant Omari Selemani a chargé le Président de la FEGAFOOT, Mr Pierre-Alain MOUNGUENGUI, de transmettre au Président de la République du Gabon Son Excellence Ali Bongo Ondimba, les salutations fraternelles, les remerciements et les vœux de prompt rétablissement du Président Ahmad Ahmad de la Confédération Africaine de Football (CAF).

Les délégués de l'Union des Fédérations de Football d'Afrique Centrale (UNIFFAC) réunis en Assemblée Générale Ordinaire Élective ce 31 août 2019 à Libreville ont adopté à l'unanimité les nouveaux statuts de la zone centrale conformément aux recommandations de la Confédération Africaine de Football (CAF) et à la suite de la dernière Assemblée Générale Ordinaire de Malabo les 03 et 04 avril 2019.

Ils ont aussi décidé de l'entrée en vigueur immédiate de ces nouveaux statuts à compter de ce jour.

Après cette adoption des nouveaux statuts, l'Assemblée Générale a épuisé l'ordre du jour préétabli et procédé à l'élection d'un nouveau Bureau Exécutif et d'un nouveau président en la personne de l'Equato-Guinéen Gustavo Ndong Edu Akumu par acclamation.

Le président de la Fédération Equato-guinéenne de Football, a été confirmé par ses pairs de la région centrale pour une durée de quatre ans (04) ans.

Ainsi le nouveau Bureau Exécutif élu de l'UNIFFAC se présente comme suit :

Président : Gustavo Ndong Edu Akumu (Président de la Fédération Equato-Guinéenne de Football)

1^{er} Vice-Président : Jean Guy-Blaise Mayolas (Président de la Fédération Congolaise de Football)

2^{ème} Vice -Président : Moctar Mahamoud Hamid (Président de la Fédération Tchadienne de Football)

Membre : Celestin Yanindji (Président intérimaire de la Fédération Centrafricaine de Football)

Email : uniffac8@gmail.com

Membre : Domingo Monteiro (Président de la Fédération de Sao-Toméenne de Football)

L'Assemblée Générale a également confirmé l'attribution du siège de L'UNIFFAC à la République du Gabon et adressé quatre motions de soutien :

- Au Président de la CAF,
- Au Comité Exécutif de la CAF pour les réformes entreprises
- Aux membres UNIFFAC du Comité Exécutif de la CAF

Et souscrit à la réforme de la FIFA dans le cadre de la centralisation des droits commerciaux pour les éliminatoires des Coupes du monde 2022 et 2026 telle que sollicitée par la Confédération Africaine de Football (CAF) et approuvée par les Associations Nationales.

Fait à Libreville, le 31 août 2019